



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à l'Espace Grand-Bo,  
Le **lundi 28 novembre 2022**  
à **20 heures 30**

*Affiché, le 22 novembre 2022*

### ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 octobre 2022

#### ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes
- Vote de la participation aux frais de secours consécutifs à la pratique de toute activité sportive ou de loisirs
- Vote des tarifs des droits de place applicables pour les marchés et foires
- Vote des redevances d'occupation du domaine public
- Approbation des contrats des champions pour la saison d'hiver 2022/2023
- Approbation de l'avenant n° 4 à la convention de délégation de service public avec la SAEM Les Remontées Mécaniques
- Approbation du bail entre la commune et la SAEM Les Remontées Mécaniques pour les locaux de la Maison Jalle
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Approbation de la convention tripartite pour la mise en défens des zones de quiétude de la faune sauvage sur le domaine skiable
- Etudes de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur – Annule et remplace la délibération n° 054/2022 du 23 juin 2022

#### URBANISME

- Portage Foncier de la parcelle C344 à l'Envers de Villeneuve : fin de mission de portage de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF74) et achat du bien
- Acquisitions de terrains aux lieudits "Les Plans" et "L'Envers des Plans"
- Approbation de la convention entre la Préfecture de Haute Savoie et La Commune du Grand Bornand pour la transmission électronique des actes d'urbanisme
- Attribution de subventions allouées pour la protection de l'habitat traditionnel - Constructions anciennes
- Attribution de subventions allouées pour la protection de l'habitat traditionnel - Constructions neuves

#### MARCHES PUBLICS

- Services de promotion, d'animation et de développement touristiques - Attribution du marché

#### FINANCES

- Autorisation d'engager liquider et mandater  $\frac{1}{4}$  des dépenses d'investissement dans l'attente du vote des budgets primitifs 2023
- Dissolution du budget annexe Forêt au 31/12/2022 et intégration au budget primitif du budget principal 2023
- Motion de soutien à l'Association Des Maires de France (ADMF) relative aux conséquences de la crise géopolitique, énergétique et économique sur les finances des communes

#### RESSOURCES HUMAINES

- Création d'emplois d'agents assistants temporaires de police municipale et de surveillance des voies publiques saison d'hiver 2022/2023 – Annule et remplace la délibération n° 103/2022 du 29 septembre 2022
- Approbation de la charte de télétravail pour le personnel communal
- Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour la filière police municipale
- Création d'emplois d'adjoint technique à l'Espace Grand-Bo – Saison 2022/2023

#### DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES